

• BIENVENUE A GARDONNE

M-J Coiffure s'installe à Gardonne à l'adresse suivante :
Coiffure mixte - Salon ou domicile - 22 bis Avenue du Périgord - Tél : 06 66 92 83 03

• ESG BASKET

Ces lignes sont écrites le 16 janvier et ce sont des mauvaises nouvelles quant à la reprise. Depuis ce samedi en effet, tous les entraînements de toutes les catégories sont suspendus, et à fortiori la reprise des championnats. Le calendrier de la Fédération avait programmé une reprise le 20 janvier pour les entraînements de la nationale 2. C'est également suspendu. La reprise du championnat annoncée pour le 13 février est donc amplement compromise.
Tous les passionnés, les dirigeants, les bénévoles sont dans l'attente de meilleures nouvelles dans les semaines qui viennent.

• SOCIÉTÉ DE CHASSE DE GARDONNE

Un Cochon pour Noël.

Dans la semaine précédant Noël, Melissa nous a prévenus qu'elle avait un invité inattendu dans son parc, au milieu de ses poules et chèvres. Non pas Compère Goupil comme on aurait pu s'y attendre, mais un animal fort sympathique au demeurant, tout juste un peu grognon. Vous avez deviné ... ? Oui parfaitement, un cochon... Ou plutôt une gentille petite « cochonne » naine, noire et blanche avec un groin tout rose et sa petite queue en tire bouchon.

Mais hélas, une sans famille, réduite à mendier sa pitance chez les uns et les autres depuis quelques semaines. Bien sûr, les chasseurs ont le cœur tendre... et elle a tout de suite été recueillie par ceux-ci. Aujourd'hui elle coule des jours heureux dans son appartement deux pièces. Nous l'avons appelée Peggy comme il se doit et elle semble apprécier son nom. En attendant son enclos dans une ferme animalière de la région, Peggy en appelle à son ancienne famille dont elle a la nostalgie. Elle vous envoie sa photo en espérant des lendemains plus câlins.

Cependant, si la société de chasse lui assure le gîte et le couvert, Peggy aurait besoin d'un contrôle vétérinaire et vous le savez, les assos en général, cette année ont de gros problèmes budgétaires (faute au COVID). Peggy lance l'appel et donne son numéro de portable 06 76 16 67 82



MARCHÉ CHASSEUR

La saison s'achève, drôle de saison en vérité, sans aucune animation, plutôt tristounette. Mais nous voulons toujours être optimistes et à la place du repas de chasse qui n'aura pas lieu nous proposons un marché chasseur exceptionnel avec un civet de sanglier à emporter et bien sûr notre pâté à nul autre comparable. Rendez vous donc le 7 mars de 8 h à 13 h place du marché, si COVID veut bien !!!

• UNIS VERS CONTRE CANCER

Contraints... mais résolu !

Comme la plupart des associations, « unis vers contre cancer » a supporté les contraintes sanitaires au long de l'année 2020. Malgré cela, nous remettrons à l'Institut Bergonié un don de 10 000 € au titre de l'année 2020. Vos bouchons contribuent aux produits financiers de nos activités, soyez-en remerciés, mais nous manquons vraiment de bénévoles pour nous aider dans les activités de tri .

Si vous trouvez un peu de temps n'hésitez pas à venir nous donner un coup de main et à participer ainsi à la lutte contre le cancer. Merci d'avance !

- Contacts : unisvers-contreccancer@orange.fr - tél 05 53 61 35 40 et 06 71 93 34 69

- Visitez la page Facebook : Bouchons-Nous, et notre site internet : www.unisverscontrecancer.fr

• ANIMATIONS DE LA COMMUNE

- MARCHÉ DES CHASSEURS - 7 mars - de 8 H à 13 H



Février doit remplir les fossés, et mars, après, les quitter séchés.

• ÉDITO DU MAIRE

Chères Gardonnaises, chers Gardonnais,

En ce début février, alors que la crise sanitaire est présente depuis un an déjà, personne n'est en mesure de dire quand nous en serons débarrassés.

Nous avons déjà vécu 2 confinements, un premier couvre-feu à 20h du 15 décembre au 15 janvier 2021, puis un couvre-feu à 18h depuis et sans doute nous faut-il envisager un troisième confinement dans les jours à venir...

Des mesures gouvernementales sont attendues prochainement face à l'augmentation toujours croissante de cas positifs, et nous ne pouvons pas être rassurés face à la mutation de ce virus en Angleterre ou en Afrique du sud...

Nous sommes tous envahis par le trouble et l'anxiété, et l'absence de rencontres, de contacts, commence à peser lourdement sur le moral de chacun.

Pourtant, l'État en profite pour faire des réformes : EDF, la TVA qui ne sera plus récupérable pour les collectivités lors de l'élaboration d'un PLU, d'une carte communale ou d'un SCOT, pour ne citer que celles-là. Décisions votées dans une assemblée vide de nos députés, le Sénat ou la chambre des Députés ne ressemblent plus qu'à de vastes salons pour touristes absents où il ne se passe plus rien.

Je souhaiterais vraiment pouvoir vous rassurer, mais devant tant d'incertitudes, j'éprouve moi aussi une véritable inquiétude pour les collectivités locales.

Nous essayons, le Conseil Municipal et moi-même, de garder le contact avec nos administrés, et la visite à nos anciens en a été la preuve. Nous avons pu échanger quelques mots avec chacun tout en leur remettant un petit colis faute d'avoir pu les réunir autour d'un repas convivial, et nous espérons sincèrement que ce geste a été apprécié par tous.

Nous travaillons sur le compte administratif 2020 qui nous permettra de connaître l'excédent pouvant être investi dans le budget 2021. Ensuite, nous nous pencherons sur le choix des projets qui devront comme toujours améliorer au mieux la vie locale.

Lors d'une crise telle que celle que nous traversons, qu'elle soit sanitaire ou financière ou les deux comme c'est le cas depuis un an, il y aura forcément un « avant » et un « après ». Soyez assurés que le Conseil et moi-même préparons l'avenir en souhaitant que cet « après » soit meilleur, sur un territoire où il fait bon vivre avec des services de proximité toujours présents et un réseau associatif nous apportant enfin un peu de légèreté.

Bien à vous,
Votre Maire, Pascal DELTEIL.

• AGUR

La société AGUR tiendra ses permanences de facturation les mercredis 3 et 10 février 2021 de 9h à 12h, en mairie.

• FIN DE VIE DU MILLE-CLUB

L'opération Mille-Clubs financée par le ministère de la jeunesse et des sports en 1968 a consisté à proposer aux communes un bâtiment en kit pouvant recevoir une association de jeunes. La commune fournit le terrain et pourvoit à l'installation de la dalle de béton, aux connexions d'électricité et aux réseaux d'eau potable et d'eaux usées. Ensuite l'association de jeunes construit le bâtiment et y organise des animations.



Gardonne a elle-aussi son Mille-Clubs derrière l'ancien gymnase sur le site du groupe scolaire, près du parc Servois. Il a rendu de nombreux services et certains Gardonnais ont sûrement des souvenirs à faire partager afin de reconstruire la vie de ce bâtiment à travers les actions et événements qui ont habité le local et réuni les habitants.

La commission municipale "Information communication" vous invite à nous faire part de vos témoignages, documents, (photos, articles de presse, notice de montage...) afin de retracer un pan d'histoire de notre commune.

Avant que ne soit décidée sa démolition, la commune est ouverte à toute proposition pour une seconde vie du Mille-Clubs, récupération par un tiers notamment.

• UN CADEAU POUR NOS ANCIENS

Le samedi 23 janvier 2021 de 14h à 18h, les membres du Conseil Municipal se sont rendus chez nos anciens pour apporter un cadeau composé de divers mets et sucreries.

Un bon moment de rencontre entre nos anciens et le conseil, qui malheureusement ne remplace pas le repas traditionnel.



• PERMANENCE DU CONCILIATEUR

Le conciliateur de justice a pour mission de permettre le règlement à l'amiable des différends qui lui sont soumis par des personnes morales ou physiques. Il reçoit sur rendez-vous les trois premiers mercredis du mois de 9h30 à 12h à la Maison France Services de LA FORCE (Maison des Services Publics). Veuillez prendre contact par téléphone au 05 53 24 00 24 ou par courriel à l'adresse : mfs-laforce@la-cab.fr. En dehors de la prise de rendez-vous, il est possible de le contacter à son adresse électronique : cv.conciliateur@orange.fr

• VACCINATION CONTRE LA COVID 19

Depuis le 18 janvier 2021, des centres de vaccination sont ouverts aux personnes âgées de plus de 75 ans ne résidant pas en EHPAD.

Il existe 5 centres de vaccinations en Dordogne : Périgueux, Bergerac, Sarlat, Nontron et Ribérac.

La vaccination se fera uniquement sur rendez-vous.

Les prises de rendez-vous se font soit par téléphone soit via une plateforme en ligne. Les Gardonnais s'adresseront au centre de vaccination situé au centre hospitalier Samuel Pozzi de Bergerac, 9 boulevard du Professeur Albert Calmette 24100 Bergerac ouvert du lundi au vendredi de 9h à 16h.

Tél : 05 53 63 89 99 ou la plateforme :

<https://vaccination-covid.keldoc.com/centre-hospitalier/bergerac24100/centre-hospitalier-samuel-pozzi/centre-de-vaccination-du-centre-hospitalier-de-bergerac>.

Sélectionner spécialité "maladies infectieuses".

Dans le cadre de la campagne de vaccination, Monsieur le Président de la CAB souhaite apporter son aide aux communes afin de faciliter la mobilité des personnes vers le centre de vaccination de Bergerac. A ce titre, nous souhaitons connaître le nombre de personnes résidant sur la commune de Gardonne qui n'aurait pas de solution pour se rendre à leur rendez-vous. Vérifiez si votre mutuelle prend en charge un bon de transport. Dans le cas contraire, veuillez nous informer en Mairie si vous avez un besoin (il s'agit de personne ne pouvant conduire, n'ayant pas de famille pour les conduire, n'ayant pas d'aide pour les conduire) au 05 53 23 50 70

Le mercredi 13 janvier à 19 h se déroulait la réunion du conseil municipal.

- Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 2 Décembre 2020 :
Le procès-verbal de la séance du 2 Décembre 2020 n'appelle pas d'observation de la part de l'assemblée. Il est donc adopté à l'unanimité des membres présents et signé.

- Bilan 2020 du restaurant scolaire et du restaurant du centre de loisirs :
Les dépenses alimentaires du restaurant scolaire s'élèvent à 19 207,22 € et les recettes de l'encaissement des repas à 19 756,48 € avec un total de 9 752 repas servis. Les dépenses alimentaires du restaurant du centre de loisirs s'élèvent à 7 120,08 € et les recettes de l'encaissement des repas à 6 144,98 € avec un total de 2 983 repas servis.

- Rétrospective Budget 2020 :
Monsieur le Maire présente un état des lieux de la consommation des lignes de crédits ouverts. Un premier état des dépenses et des recettes est présenté. Monsieur le Maire fait également un point sur les subventions reçues en 2020 ainsi que les demandes en cours pour les projets de la commune.

- Convention fourrière SPA 2021 :
La SPA met à la disposition de la commune des locaux pour accueillir des animaux en errance ou en difficulté. En contrepartie des services rendus, l'indemnité versée à la SPA est fixée à 0,85 € par habitant. Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention fourrière.

- Achat d'un terrain : parcelle A 2 682 d'une superficie de 2 134 m².
Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'acquérir la parcelle A 2 682 d'une superficie de 2 134 m² située entre la route de Monteton et la rue du petit Caminel appartenant à l'indivision COUSINET en vue de constituer une réserve foncière. Le Conseil Municipal donne son accord au prix de 0,80 € le m² soit un total de 1 707,20 € et charge Monsieur le Maire de contacter Maître BONNEVAL pour l'établissement de l'acte.

- Renouvellement du matériel de la psychologue scolaire du secteur :
Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal d'un courrier reçu de Monsieur le Maire de LA FORCE concernant le renouvellement du matériel de la psychologue scolaire Mme MENANTEAU qui intervient dans les écoles du secteur. Il s'agit d'un matériel nécessaire à la prise en charge des élèves (WISC-V). Un devis a été présenté pour un montant de 1 622 € TTC à partager entre les communes du secteur d'intervention en fonction du nombre de classes dont elles disposent. Pour la commune de Gardonne, 6 classes sont concernées.
Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'accepter la participation de la commune de Gardonne pour l'achat de ce matériel. Le Conseil Municipal donne son accord.

- Comptes rendus du Conseil Communautaire de la CAB du 14 décembre 2020

Prochain conseil : le mercredi 3 février à 19h

• COLLECTE DE SANG DU PAYS FOYEN

Mercredi 17 février de 10h30 à 13h30 Salle Robert Teyssandier à Pineuilh
Mercredi 5 mai de 10h30 à 13h30 Salle Robert Teyssandier à Pineuilh
Mercredi 30 juin de 10h30 à 13h30 Salle Robert Teyssandier à Pineuilh
Mercredi 4 août de 15h30 à 19h (lieu à confirmer)
Mercredi 29 septembre de 15h30 à 19h (lieu à confirmer)
Mercredi 8 décembre de 10h30 à 13h30 (lieu à confirmer)*